



POUR LE PROFESSIONNALISME MÉDICAL, C'EST L'AMQ!



C'est avec un mélange d'enthousiasme et de nostalgie que je signe ici mon dernier billet à titre de présidente de l'AMQ. Après deux années de travail à promouvoir le professionnalisme médical, deux années qui semblent avoir passé en coup de vent, je céderai bientôt ma place au futur président de l'association.

Deux ans après avoir repris le flambeau de mon collègue le Dr Laurent Marcoux, maintenant président désigné de l'AMC pour 2016-2017, je suis enthousiaste en constatant tout ce qui a été fait, et tout ce qui peut encore être réalisé pour notre profession. L'AMQ est parvenue à solidifier sa position dans le paysage politique et médical en plaçant le professionnalisme médical comme enjeu prioritaire, et ce, malgré un climat d'incertitude et de turbulence dans le réseau de la santé.

Notre association a réussi à démontrer non seulement sa pertinence, mais surtout l'influence positive qu'elle peut avoir sur des enjeux de premier ordre pour la profession médicale et pour la population : surdiagnostic, leadership médical, gouvernance clinique,

accessibilité aux soins et j'en passe. Tout ce travail ne s'est cependant pas fait en vase clos. Il s'est réalisé selon une collaboration pancanadienne, autant avec des organisations basées au Québec qu'avec des associations médicales des autres provinces et territoires, des associations avec qui nous sommes en mesure de travailler grâce à notre affiliation commune à l'AMC.

Sur ce point, je pense que le sujet du professionnalisme médical va continuer de prendre de l'ampleur en 2017, surtout avec les célébrations entourant le 150^e anniversaire de l'AMC, à l'occasion du Conseil général de l'Association médicale canadienne. Ce rassemblement, souvent dépeint comme le parlement canadien de la médecine, nous rappelle l'importance de la profession médicale dans la société. Une profession fondée en 1867, alors que 164 professionnels de la santé du Haut-Canada et du Bas-Canada ont senti le besoin de se rassembler afin de s'organiser pour mieux représenter la profession et pour défendre les enjeux liés à la santé de leurs patients.

Les 150 ans de l'AMC, fondée au Québec, nous servent aussi de rappel historique des valeurs fondatrices du professionnalisme

médical et du lien qui les unit à leur population. En 2017, ces valeurs restent en nous et l'AMQ continuera à jouer son rôle de véhicule du professionnalisme médical au Québec, aux côtés de l'AMC et de ses collaborateurs, et continuera de travailler activement à la défense de la profession.

Chers collègues, avant de vous saluer pour une dernière fois, j'aimerais vous inviter à continuer d'être les dignes représentants de votre profession dans votre travail quotidien. Soyez fiers d'être médecins malgré la tempête, et surtout, soyez fiers d'être membres de l'AMQ, une association qui vous appartient et qui travaille pour vous.

Merci de votre soutien et de votre engagement pour la profession médicale.

La présidente,

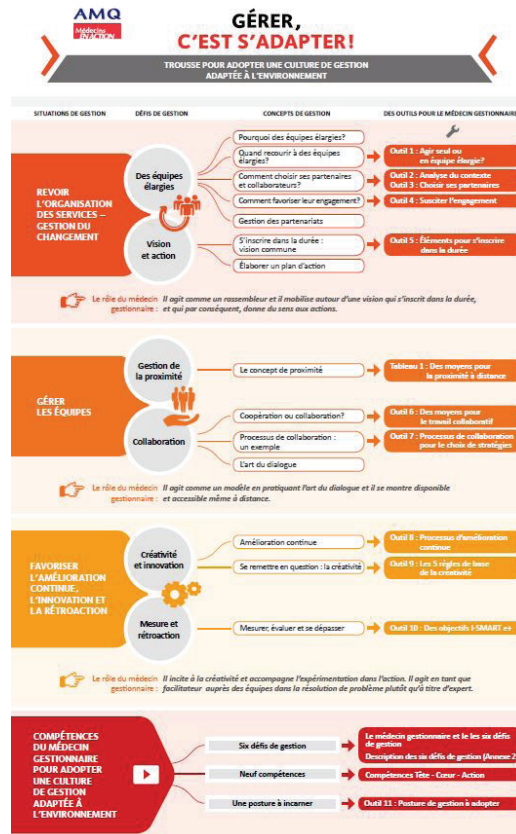
Dre Yun Jen, MD FRCPC
Présidente

Pour l'adoption d'une culture de gestion adaptée à l'environnement

Les défis du médecin gestionnaire sont multiples : nouveaux départements, vastes territoires, interprofessionnalisme au sein des GMF, nouvelles façons de faire dans la prise en charge des épisodes d'hospitalisation, collaboration avec d'autres gestionnaires. Ils doivent moduler leur façon de faire et mobiliser les équipes afin d'obtenir des résultats concrets pour la population et les patients. L'évolution sociale, technologique, économique et environnementale bouscule les pratiques de gestion traditionnelle et les invite à se réinventer.

L'AMQ est fière de diffuser la trousse « **Gérer, c'est s'adapter! Pour l'adoption d'une culture de gestion adaptée à l'environnement** » afin de soutenir les médecins gestionnaires dans ce contexte. On y propose des éléments de réflexion basés sur six défis de gestion, ainsi que différents outils pour soutenir les médecins gestionnaires qui souhaitent adopter une culture de gestion plus adaptée à l'environnement actuel.

Pour consulter le document visitez la section « Médecins gestionnaireset » du www.amq.ca.



Nouveau programme auto et habitation avantageux avec Intact Assurance!



Nouvelle année, nouveau programme d'assurance auto et habitation avantageux pour vous! Profitez d'un grand nombre d'avantages et de protections additionnelles, à un prix concurrentiel avec Intact Assurance.

Les membres de l'AMQ bénéficient entre autres de réductions sur la franchise, d'un rabais sur la prime d'assurance ainsi que d'une couverture adaptée.

Autre avantage : vous êtes entre les mains d'un courtier en assurances, avec DPA assurance, ce qui vous assure un service personnalisé sur toute la ligne.

Profitez de la force du groupe AMQ dès maintenant!

Pour information, contactez DPA assurances par téléphone au 1 855 747-6873 ou par courriel à amq@groupepda.com.



5^e Conférence internationale sur le surdiagnostic 17 au 19 août 2017 • Centre des congrès de Québec



En collaboration avec



Projet de loi n° 130 : position de l'AMQ

Le gouvernement du Québec a récemment déposé le projet de loi n° 130, *Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux*. Ce projet de loi qui propose de nouvelles responsabilités aux DSP, modifie les responsabilités des CMDP et accroît le pouvoir du ministère.

L'AMQ s'oppose à ce projet de loi dans sa forme actuelle parce qu'il vient ébranler une structure déjà fragilisée par la réforme en cours. L'AMQ croit que les changements dans le réseau doivent se faire dans le respect des principes démontrés de gouvernance clinique, dans la reconnaissance du statut professionnel des médecins et en misant sur les médecins gestionnaires.

Le projet de loi n° 130 vient en effet affaiblir le partenariat médico-administratif en niant l'effet positif d'une saine gouvernance clinique et en créant un clivage entre les secteurs administratif et médical. Il ne répond pas aux principes de responsabilité populationnelle, d'engagement professionnel, d'interdisciplinarité, d'imputabilité et de responsabilité conjointe des médecins et des gestionnaires. Des principes de gouvernance clinique proposés par l'AMQ dans ses travaux.

Plus de place pour les médecins gestionnaires

L'AMQ croit que ce sont les médecins gestionnaires et les gestionnaires des établissements, dans une approche collaborative, qui devraient mettre en place

et renforcer les règles de gouvernance clinique sur le terrain. Le projet de loi ne actuellement leur capacité, et surtout leur expertise, à mettre en place des mesures efficaces et adaptées à leur milieu.

Pour l'AMQ, la solution aux problèmes que cherche à corriger le ministre ne réside pas dans une modification de la Loi par le projet de loi n° 130, mais bien dans un renforcement des capacités de gestion des médecins ainsi que dans une clarification des rôles et des obligations associés aux postes de gestion pour les médecins.

Recommandations

L'AMQ croit que le projet de loi n° 130 devrait mettre l'accent sur le développement d'une véritable gouvernance clinique et prévoir un mécanisme de concertation avec les médecins pour fixer des cibles à atteindre en matière de qualité clinique et d'efficacité dans les établissements, et ainsi permettre aux organisations, incluant les CMDP et les DSP, de choisir les solutions à appliquer pour atteindre ces cibles.

L'AMQ recommande également à ce que les médecins aient accès à des données et des indicateurs fiables pour analyser leur pratique, se comparer et mesurer l'atteinte de cibles. Finalement, l'AMQ considère que le gouvernement du Québec serait plus avisé de mettre en place une mécanique de soutien, voire de tutelle, pour les départements fautifs, sans pénaliser les établissements, les départements et les médecins qui font leur travail comme il se doit.

Regroupement médecins gestionnaires : Diffusion du document de positionnement

En novembre 2015, lors de la tenue de son premier Colloque médecins gestionnaires, l'Association médicale du Québec (AMQ) a mis sur pied un regroupement de médecins gestionnaires en réponse à la demande de ses membres.

À la suite de cet événement, un comité exécutif a été mandaté par le conseil d'administration de l'AMQ afin d'amorcer une réflexion sur les besoins spécifiques des médecins gestionnaires et de jeter les bases d'une structure de fonctionnement du regroupement. Il devait ensuite proposer une offre de service adaptée de laquelle découleraient des activités au cours des prochains mois.

On y précise la définition du médecin gestionnaire ainsi que les objectifs et les principes directeurs qui guident les actions du regroupement. Sur la base d'une recension des besoins des médecins gestionnaires, on y propose des stratégies et des axes d'intervention qui permettront de proposer des activités qui répondront aux besoins des médecins gestionnaires. Le comité exécutif du regroupement de médecins gestionnaires a travaillé à l'élaboration d'un document de positionnement qui vise à circonscrire la raison d'être et la structure de fonctionnement du regroupement médecins gestionnaires.

Pour consulter le document consultez la section « Regroupement de médecins gestionnaires » sous l'onglet « Médecins gestionnaires ».

Lancement du programme de formation Practising Wisely

L'Association médicale du Québec (AMQ), conjointement avec le Collège québécois des médecins de famille, présente la version française du programme de formation développé par l'Ontario College of Family Physicians.

Les principaux objectifs d'apprentissage sont les suivants :

- Identifier des occasions d'avoir une pratique

éclairée afin de limiter les impacts négatifs de la surmédicalisation

- Avoir accès et évaluer des ressources en ligne fiables et renouvelables pour fonder sa pratique sur les données probantes
- Intégrer les données probantes pertinentes dans la prise de décision partagée avec les patients

- Communiquer et trouver un consensus avec les patients afin de réduire leur recours à la surmédicalisation

Pour vous inscrire, contacter Julie Lapointe, coordonnatrice du développement professionnel continu à l'AMQ à julie.lapointe@amq.ca.



Des événements pour vous !

Parce que l'AMQ-AMC souhaite vous offrir un maximum d'information et de formations pour répondre à vos besoins, nous travaillons constamment à élargir notre offre d'événements.

Voici un petit aperçu de ce qui vous offert au cours des prochaines semaines :

- Module en ligne sur l'aide médicale à mourir – En ligne, flexible.
- Les mercredis Facturation.net - Electronic medical billing claim template - How to ensure a smooth transition to electronic billing – 19 avril, Montréal.
- Cours PLI Orchestrer le changement et l'innovation – 15 et 16 mai, Montréal.
- Souper-conférence - Répercussion des budgets provincial et fédéral 2016 pour

les médecins constitués en société – 11 avril 2017, Montréal.

- Cours PLI Dépenses, sens et bon sens – 29 au 31 mars, Terrebonne.
- Dîner-conférence - Répercussion des budgets provincial et fédéral 2016 pour les médecins constitués en société au sein d'une structure de groupe – 27 mars, Sherbrooke.
- Souper-conférence - Perspectives à l'échelle mondiale et canadienne: est-ce que 2017 sera l'année du retour à la croissance? – 12 avril, Québec.

Pour en savoir davantage, visitez le www.amq.ca/desevenementspourmoi !

Outil AMC

Présentez une demande de subvention à Joule pour financer votre projet – à votre manière

Que feriez-vous si vous disposiez de 50 000 \$ à investir comme bon vous semble ? Imaginez avoir les fonds nécessaires pour faire débloquer votre projet... Construction



d'un prototype, commercialisation ou expansion d'une initiative : les possibilités sont infinies.

Présentez une demande de subvention à Joule. (Date limite : 1^{er} mai 2017, 23 h 59 HE)

A mettre à votre agenda :

24 mai 2017 - Montréal

Pré-conférence de l'Assemblée scientifique annuelle du CQMF

Pour vous inscrire :

www.cqmf.qc.ca/asa

(Pré et postconférence dans le menu de droite)

5^e conférence internationale sur le surdiagnostic.

Où : Québec

Quand : 17 au 19 août 2017

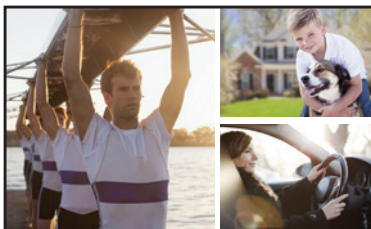
Information et inscription :

www.preventingoverdiagnosis.net

20 août 2017 - Québec

Postconférence de la 5^e conférence internationale sur le surdiagnostic

Inscription à venir



L'AMQ EST FIÈRE DE SE JOINDRE À INTACT ASSURANCE afin de vous offrir un **nouveau programme** des plus avantageux pour vos assurances auto et habitation

Voici quelques-uns des nombreux bénéfices dont vous pourriez vous prévaloir

- **Rabais** sur votre prime d'assurance
- Réductions de franchises
- **Suppression** de franchise en cas de délit de fuite ou de perte totale
- Assistance Intact Assurance (service d'aide ménagère, soins infirmiers, services juridiques et autres)
- Service d'indemnisation 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent à toutes ces offres. Appelez votre courtier d'assurance pour les conditions et détails complets de ces offres. Ces offres s'appliquent aux résidents du Québec seulement et peuvent être modifiées sans préavis. © 2017 Les membres de l'AMQ. © 2017 Intact Compagnie d'assurance. Tous droits réservés.

Recommandé par



Appelez-nous!

1 855 747 6873
amq@groupedpa.com

